

Arrêté N° 2022-138

La Présidente de l'Université Lyon 2,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2, L613-3, L613-4, R613-32 et suivants relatifs à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur ;

Arrêté :

Article 1 : Le jury de validation des acquis de l'expérience relatif au MASTER 2 ANALYSE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE - CHARGÉ·E D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES, est constitué conformément au tableau joint au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 22/04/2022

La Présidente,



Nathalie DOMPNIER



**COMPOSITION DU JURY DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE**

**ANNEE 2021 - 2022**

Intitulé exact du diplôme :

**MASTER 2 ANALYSE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE - CHARGÉ·E D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES**

	Nom, prénom	Qualité :
Président du jury	Sylvie CHARLOT	pu
Enseignant-chercheur Titulaire	Dramane COULIBALY	pu
Enseignant-chercheur Titulaire	Frédéric JOUINEAU	pr
Professionnel Titulaire	Ludovic GAUVIN	Professionnel
Professionnel Titulaire	Ursula SZCZERBOWICZ	Professionnelle